



Bruxelles, 12 février 2014
PRE 5/14 (Presse)

Conseil AGRICULTURE et PECHE¹, 17 février 2013

Heure: 10h00
Place: Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
Président(s): Athanassios TSAFTARIS, Ministre du développement rural et de l'alimentation

Les points suivants seront examinés lors de cette session:

- **Programme de travail de la présidence**
Présentation par la présidence (débat public)

AGRICULTURE

- **Régime d'aide pour la distribution de fruits et de légumes et de lait dans les écoles**
Présentation par la Commission (débat public)
- **Fixation des aides et restitutions aux exportations pour les produits agricoles**
Présentation par la Commission (débat public)
- **Promotion en faveur des produits agricoles**
Débat d'orientation (débat public)
- **Situation dans le secteur laitier**
Débat d'orientation

Divers

- Partenariat d'innovation pour la productivité et le développement durable dans l'agriculture
- Conclusions de la 34^e conférence des directeurs des organismes payeurs de l'UE
- Conférence sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique
- Catastrophe climatique et effets sur la production agricole en Slovénie
- Conséquences de l'apparition de la peste porcine africaine en Lituanie

* * *

Débats publics /Délibérations publiques²:

La liste des délibérations publiques sera disponible à la page [sessions publiques](#) du site web du Conseil.

¹ 3293ème session du Conseil de l'Union européenne.

² Le Conseil siège en public lorsqu'il délibère ou vote sur des actes législatifs. La première délibération du Conseil sur des propositions non législatives importantes relatives à l'adoption de normes juridiquement obligatoires est également publique. Le Conseil tient régulièrement des débats publics sur des questions importantes touchant aux intérêts de l'Union et de ses citoyens, ainsi que sur les programmes du Conseil et de la Commission.

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

* * *

Conférence de presse: à la fin de la session (+/- 19h30).

Les événements publics et conférences de presse peuvent être suivis par transmission vidéo:
<http://video.consilium.europa.eu/>

L'accès à la transmission vidéo, téléchargeable en format "broadcast" (MPEG 4), se fera via l'adresse: www.eucouncil.tv.

Des photos de l'évènement seront disponibles en haute résolution dans notre photothèque sur www.consilium.europa.eu/photo.
